



**Conseil national
de l'information statistique**

Réunion du 20 mai 2025

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité
Enquête Emploi en continu (EEC)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête Emploi en continu (EEC)
-----------------------	---------------------------------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Partiellement défini par un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Personnes occupant un logement ordinaire (c'est-à-dire hors communautés) en France. Seules les personnes de 15-89 ans sont concernées par le questionnaire individuel.
Champ géographique	France. Une enquête équivalente à l'enquête Emploi est menée dans les autres pays européens.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.
URL de consultation du questionnaire	https://insee.fr/fr/metadonnees/source/s1223#documentation
Objectifs	L'enquête Emploi est un élément central de l'observation structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Elle est la seule source permettant de mesurer le statut d'activité (emploi, chômage) conformément aux normes établies par le Bureau international du travail (BIT).
Thèmes du (ou des) questionnaires	Le questionnaire de l'enquête Emploi est structuré autour des thèmes suivants : - la description du ménage et des personnes qui le composent; - le statut d'activité au sens du BIT, mesuré à travers de nombreuses questions factuelles se rapportant à une semaine de

- référence donnée (exercice d'une activité rémunérée, motifs d'absence de son emploi, démarches de recherche, disponibilité...);
- la description très détaillée de l'emploi principal en cours (profession, contrat, temps du travail, revenus du travail...), moins détaillée pour le 2e emploi en cours et pour le dernier emploi pour les personnes sans emploi à la date de l'enquête;
 - les formations (formelles ou non) suivies et le niveau d'études atteint;
 - la perception d'allocations, parmi lesquelles les allocations chômage;
 - l'origine sociale et géographique
 - l'état de santé
 - la trajectoire sur le marché du travail à travers un calendrier mensuel rétrospectif d'activité.

Par ailleurs, dans le cadre du règlement européen, six thèmes ont été retenus pour être abordés de façon récurrente (un par an, tous les 8 ans) en complément du questionnement principal. Ces thèmes sont : organisation du travail et aménagement du temps de travail, accidents du travail et maladies professionnelles, situation sur le marché du travail des immigrés et de leurs descendants, transition vers la retraite, les jeunes sur le marché du travail, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Historique

L'enquête sur l'emploi est née en 1950 pour permettre une mesure régulière de l'emploi et du chômage. Au fil des décennies, l'enquête a intégré de nombreux changements, de nature diverse : des changements de concept pour se conformer aux orientations du Bureau international du travail (BIT) et de questionnaire, mais aussi de nombreuses évolutions techniques sur les méthodes d'échantillonnage et de traitement de la non-réponse, les modes de collecte, l'informatisation du traitement des données...

Sans retracer l'intégralité de l'histoire de l'enquête, on peut rappeler les principales évolutions qu'elle a connues dernièrement.

À partir de 2003, d'annuelle, l'enquête Emploi en métropole devient continue ; elle est réalisée sur toutes les semaines de l'année.

En 2009, son échantillon est progressivement augmenté de 50 %.

En 2013, le questionnaire de l'enquête est rénové, pour en faciliter la passation, notamment au téléphone, améliorer la codification

	<p>des variables de profession et de diplôme, enrichir la connaissance du marché du travail avec l'introduction de nouvelles questions et se conformer aux orientations d'Eurostat sur certains indicateurs (formation, halo autour du chômage).</p> <p>En 2014, les Dom (hors Mayotte) intègrent le processus de l'enquête Emploi en continu, permettant de produire des résultats sur le champ France (hors Mayotte).</p> <p>En 2021, la dernière refonte d'ampleur a consisté à rénover le questionnaire, pour notamment le mettre en conformité avec le futur règlement européen sur les enquêtes sociales (Integrated European Social Statistics framework regulation), à faire évoluer les modalités de réponse en offrant la possibilité de répondre par internet en ré-interrogation et à revoir la méthode de pondération.</p> <p>En 2024, le champ de l'enquête Emploi en continu est élargi à Mayotte.</p>
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	<p>La précédente refonte de l'enquête en 2021 a été préparée dans le cadre d'une concertation associant la statistique publique, mais aussi des chercheurs et partenaires sociaux.</p> <p>Un comité des utilisateurs est réuni annuellement. Il est ouvert à tous, il regroupe des chargés d'études du SSP ainsi que des chercheurs.</p>
Origine de la demande	<p>L'enquête Emploi est l'édition française de la Labour Force Survey (LFS) elle répond à des exigences européennes. L'enquête relève du nouveau règlement-cadre n°2019/1700 du 10 octobre 2019 sur les enquêtes sociales européennes, le règlement IESS (Integrated European Social Statistics), complété d'actes délégués communs. Un règlement délégué et un règlement d'exécution régissent spécifiquement la LFS.</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>L'enquête Emploi a une place à part dans le système statistique, en raison de son histoire, de la taille de son échantillon et de la richesse des thèmes abordés. Elle constitue la source centrale pour la description du marché du travail. Elle permet en effet non seulement de mesurer le niveau d'emploi ou de chômage, mais aussi de décrire finement les emplois occupés (profession, contrat, temps de travail....) ou les situations d'emploi (cumul emploi /</p>

études...).

Elle ne peut suffire toutefois à éclairer l'ensemble du champ, très large, de l'emploi et du chômage. Elle est ainsi complétée par des enquêtes ou des données administratives sur un champ large (panel tous salariés par exemple) ou sur des volets particuliers, notamment en ce qui concerne les dispositifs de la politique de l'emploi (suivi des contrats aidés, de l'apprentissage, devenir des bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle...).

Concernant la mesure du niveau de l'emploi, les Estimations d'emploi, synthèse de sources administratives et d'enquête d'entreprise sur l'emploi, sont utilisées de façon privilégiée. Malgré la disponibilité de nouvelles informations, comme l'âge ou le type de contrat, la description des types d'emploi et des personnes qui les occupent reste plus précise dans l'enquête Emploi.

Concernant la mesure du chômage, l'enquête Emploi permet de mettre en œuvre les concepts définis par le Bureau international du travail (BIT) et offre donc la possibilité d'effectuer des comparaisons internationales selon des concepts harmonisés. Le concept de chômage au sens du BIT, qui s'appuie sur une description fine de la situation des personnes pendant une semaine de référence donnée, ne se superpose pas à la réalité administrative qu'est l'inscription comme demandeur d'emploi sur les listes de France Travail. Seule une enquête permet de mesurer le chômage au sens du BIT.

Enfin, l'enquête Emploi permet de décrire certaines situations intermédiaires sur le marché du travail, à travers les indicateurs de halo autour du chômage et de sous-emploi, qui viennent compléter les indicateurs de chômage et d'emploi.

Extensions géographiques	Dom
Utilisateurs	Les utilisateurs potentiels de l'enquête Emploi sont nombreux. Au niveau international, figurent notamment la Commission européenne, l'OCDE ou le FMI. En France, au-delà de l'Insee, des services statistiques ministériels (Drees, Dares, Depp...), des administrations ou services publics (Direction Générale du Trésor, Cnaf, France Stratégie...), des centres de recherche (OFCE, Ined,...) et des associations peuvent être amenés à utiliser ces données.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Trimestrielle
Période de collecte	La collecte de l'enquête se fait en continu sur toute l'année.
Mode de collecte	Les ménages sont enquêtés 6 trimestres consécutifs. La première interrogation d'un ménage se fait en face-à-face ; la ré-interrogation, sur Internet ou par téléphone.
Comitologie	En continu, la comitologie de l'enquête Emploi est assurée par un comité de suivi qui assure le suivi de la collecte, instruit et valide les changements méthodologiques ou informatiques. La France participe activement aux différentes instances européennes : ESSC (European Statistical System Committee), DSS (Directors of Social Statistics) et LAMAS (Labour Market Statistics), groupe de travail européen dont relève l'enquête Emploi qui se réunit deux fois par an sous l'égide d'Eurostat. Elle participe aux task forces mises en place pour appuyer le LAMAS.
Contraintes pour l'enquête	Les enquêtés sont interrogés à 6 reprises, sur une semaine de référence donnée. La collecte s'effectue dans les 3 semaines qui suivent la semaine de référence.
Coût de l'enquête	Le coût complet de l'enquête Emploi est estimé pour l'EEC 2022 à environ 17,6 millions d'euros par an, dont 11,5 millions de coût direct (hors coût de structure, formation, etc.). Les dépenses de collecte représentent plus de 90 % de ce coût direct (enquêteurs et gestionnaires en régions).
Organisme collecteur	La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Insee. La collecte est décentralisée dans les divisions Enquêtes Ménages des directions régionales de l'Insee et réalisée par le réseau d'enquêteurs de l'Insee. Elle est suivie, au niveau national, par un pôle dédié situé à Lille.
Plan de sondage	Pour la métropole, la base de sondage de l'enquête Emploi est la base Fideli constituée à partir des sources fiscales. À partir du T3 2026, elle sera issue de Résil, en grande partie constituée à partir

des sources fiscales également. Pour les Dom historiques, la base de sondage est l'enquête annuelle de recensement. La base de sondage peut évoluer vers la même source qu'en métropole, en fonction de l'évolution de la qualité des sources fiscales dans les Dom. À Mayotte, la base de sondage est l'enquête cartographique en attendant le recensement de 2026.

L'échantillon est aréolaire (secteurs composés de grappes contiguës, chaque grappe étant constituée d'un socle d'environ 20 résidences principales). Chaque grappe est enquêtée six trimestres consécutifs, puis remplacée par une nouvelle grappe du même secteur. L'échantillon doit respecter les contraintes de précision exigées par Eurostat au niveau NUTS2 (anciennes régions). À partir du T3 2028, un nouvel échantillon sera tiré pour la métropole. Les caractéristiques devraient être similaires à celles de l'échantillon actuel mais ne sont pas encore précisément connues.

Taille de l'échantillon	80 000 logements
-------------------------	------------------

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	<p>Environ 45 jours après la fin de chaque trimestre pour les résultats trimestriels (Informations Rapides).</p> <p>T1 N+1 pour les résultats en moyenne annuelle sur l'année N (Insee Première).</p>